



MADAGASCAR

21^{ème} Session Extraordinaire
de l'Assemblée Générale des Nations Unies
chargée d'examiner et d'évaluer l'application du
Programme d'action de la Conférence internationale
sur la population et le développement
(New York, 30 juin au 02 juillet 1999)

Allocution
de
Madame Noëline JAOTODY
Ministre de la Population,
de la Condition Féminine
et de l'Enfance

New York, le 30 juin 1999

Monsieur Le PRESIDENT,
Honorables Délégués,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole au sein de cette session extraordinaire de l'Assemblée Générale consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'application du Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD).

Ma Delegation et moi-même saisissons cette occasion pour vous féliciter ainsi que tous les membres du bureau qui dirigent, avec efficacité, les travaux de cette Conférence. En outre Monsieur le Président, j'aimerais profiter de cette opportunité pour remercier le Secrétaire Général de la production de ses différents rapports concis et instructifs lesquels ont servi de documents de base à la bonne conduite des travaux du Comité préparatoire. Je tiens également à exprimer les sincères remerciements de la Delegation malgache vis à vis de la contribution des différents groupes ainsi que de la flexibilité dont ils ont fait montre durant cette longue période de négociation qui nous a permis à tous d'aboutir enfin à un consensus. Tout en réaffirmant notre entière association au groupe des 77 et de la Chine, la Delegation

malgache que je represente souhaite que cette session extraordinaire de la CIPD + 5 serve encore de point de reference pour le bien-être de toute la population, et qu'elle serve surtout d'un point de repère pour de nouveau developpement encore plus poussé.

Monsieur Le PRESIDENT,

Mon Gouvernement attache une grande importance à l'application du Programme d'Action de la CIPD. C'est pour cette raison qu'il a tenu à prendre toutes les mesures necessaires pour l'application des resolutions devant aboutir :

- *à l'égalité et équité entre les hommes et les femmes;
- *à l'attribution des pouvoirs aux femmes;
- *à l'amelioration de la santé de la mere et de l'enfant.

En 1998, nous avons mis en place le mecanisme institutionnel dénommé : Office National de Population (ONP) devant coordonner, superviser et évaluer toutes les activités menées pour la realisation du Programme National de Population.

Cet Office est appuyé par une Commission Nationale de Population (CNP) qui propose les priorités nationales en matière de Population et Développement, après avis, des organes consultatifs dénommés: Commissions Inter-Regionales de Population (CIRP) au niveau des regions; et Cellules Techniques Spécialisés pour la Population (CTSP) auprès des départements sectoriels.

Ils sont chargés, chacun, en ce qui le concerne, de delimitier les problèmes de population et de les intégrer dans les politiques et les programmes de developpement.

En ce qui concerne la promotion de la femme, des progrès ont été accomplis pour l'égalité et l'équité des sexes depuis la Conference Mondiale des femmes tenue à Beijing.

Une complementarite des recommandations des differentes Conferences Internationales a été observée auprès de mon département. Je cite :

CIPD, Developpement Social et Beijing, la ratification de la Convention sur l'Elimination des Differentes Formes de Discrimination a l'Egard des Femmes (CEDAW) confirme l'importance que donne mon Gouvernement a la Promotion de la Femme et a l'article 8 de notre Constitution qui garantie l'egalite de tous sans discrimination de sexes, illustre cette volonte politique.

Permettez-moi de vous donner un aperçu sur la complementarite des recommandations des differentes Conferences Internationales sus-citees. Afin de lutter contre la pauvrete, mon departement a mis en place en partenariat avec les Partenaires Techniques, financiers tels que : le Service de Cooperation et d'Action Culturelle, le FNUAP, le PNUD, l'UNICEF, l'ACCT, un fonds social. La population vulnérable composée de femmes, hommes, jeunes peut bénéficier de ce Fonds pour créer des micro-entreprises. L'objectif est de contribuer a l'augmentation de leurs revenus afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins et assurer ainsi leur autonomie. Mais pour que cette demarche soit positive et ait des résultats tangibles, une formation

-

en education à la vie familiale leur est donnée dans le but de maitriser la fécondité et planifier les naissances. Le résultat recherche est l'obtention d'un meilleur equilibre entre "les bouches et les grains de riz". Les différentes strategies d'intervention utilisees a cet effet sont :

- * l'alphabetisation fonctionnelle ;
- * la méthode d'analyse socio-economique selon le genre;
- * la creation des groupements d'intérêts économiques ;
- * la mobilisation des ressources;
- * et l'application de l'initiative 20-20.

Monsieur Le PRESIDENT,

Je ne saurais conclure mon intervention sans exprimer la satisfaction de la Delegation malgache quant aux nouvelles mesures énoncées dans les documents que la présente Conference produira, pour la poursuite de l'application du Programme d'Action du Caire. Cependant, il y a toujours lieu de rappeler que le developpement durable qui est conditionne par la stabilisation rapide de la population mondiale (qui ne cesse de s'accroitre,

notamment dans les pays pauvres où les taux d'accroissement de la population sont les plus élevés), nécessite, bien que des progrès ont été réalisés depuis cinq ans, la mobilisation de ressources suffisantes venant de la Communauté internationale et surtout des pays donateurs afin de permettre à ces pays pauvres de surmonter les contraintes financières. À ce sujet, appel est aussi lancé, pour une action résolue des Gouvernements afin de renforcer les volontés politiques quant aux établissements de partenariats efficaces et transparents tant sur le plan national avec la société civile que sur le plan bilatéral.

Monsieur le PRESIDENT, permettez-moi d'insister sur l'augmentation de l'aide internationale, que nous, pays en développement, en avons besoin afin de réduire les taux de mortalité résultant de la pandémie de virus (VIH/SIDA); résultant des maladies infectieuses parasitaires telles que la tuberculose, le paludisme, le choléra, et surtout afin de répondre aux besoins des jeunes et jeunes femmes en ce qui concerne la santé en matière de sexualité et de reproduction.

J'aimerais également à cette instance adresser les problèmes des migrations internationales que ma Delegation considère comme partie intégrante de toute discussion portant sur la population et sur le développement. A cet égard ma Delegation approuve les points de vue, sur les orientations futures de la politique, auxquelles est parvenu le groupe spécial lors du Colloque technique de 1998 et Madagascar, préoccupé spécialement par les migrations Sud-Sud, encourage la convocation d'une Conférence internationale sur les migrations internationales.

Monsieur Le PRESIDENT,
Honorables Délégués,

Avant de clore mon intervention, je voudrais louer la pertinence des interventions successives présentées par toutes les Delegations venues honorer leurs engagements à cette grande Conférence, et voudrais réitérer la volonté agissante de la Delegation malgache de mettre en oeuvre dans la mesure de ses

moyens les mesures préconisées dans le document final de la présente session. Pussions-nous avoir des résultats tangibles en établissant l'harmonie entre l'Economie, la Population et les Finances pour un développement humain durable.

Je vous remercie.